

print

Le Sahara en danger : Vastes zones contaminées par les essais nucléaires, la France principale responsable

De [Chems Eddine Chitour](#)

Global Research, février 21, 2014

Url de l'article:

<http://www.mondialisation.ca/le-sahara-contamine-durablement-par-luranium-la-mort-lente-en-differe/5369951>

«Quand les puissants se font la guerre, ce sont les faibles qui meurent»

Jean-Paul Sartre

Le 14 février a paru dans [le journal Le Parisien une carte](#) montrant les rayons de contamination due aux essais atomiques français dans le Sahara algérien. On s'aperçoit- ce que les scientifiques savent déjà- que les nuages radioactifs, n'ont pas besoin de visa pour passer d'un pays à un autre On sait qu'il y eut au total 17 essais en Algérie avec les Gerboises multicolores, les apprentis sorciers de l'atome n'ont pris aucune précaution pour s'assurer qu'il n'y ait pas de dommages collatéraux.

Il est vrai que l'on était en pleine guerre (révolution algérienne) et les morts dus aux essais n'ont pas été immédiates. Quand l'hécatombe a commencé avec les différentes maladies et les malformations, 1968 date de départ, la France avait quitté le Sahara. Le premier essai nucléaire français, Gerboise bleue, est effectué le 13 février 1960, sous la présidence de Charles de Gaulle. Bien que le programme ait été démarré dès 1956 avec Guy Mollet et Pierre Mendès France. Pour l'Histoire, la France a livré tous ses secrets nucléaires à Israël à cette époque voulant se venger de Nasser – qui à tort le croyait-elle – aidait la Révolution algérienne

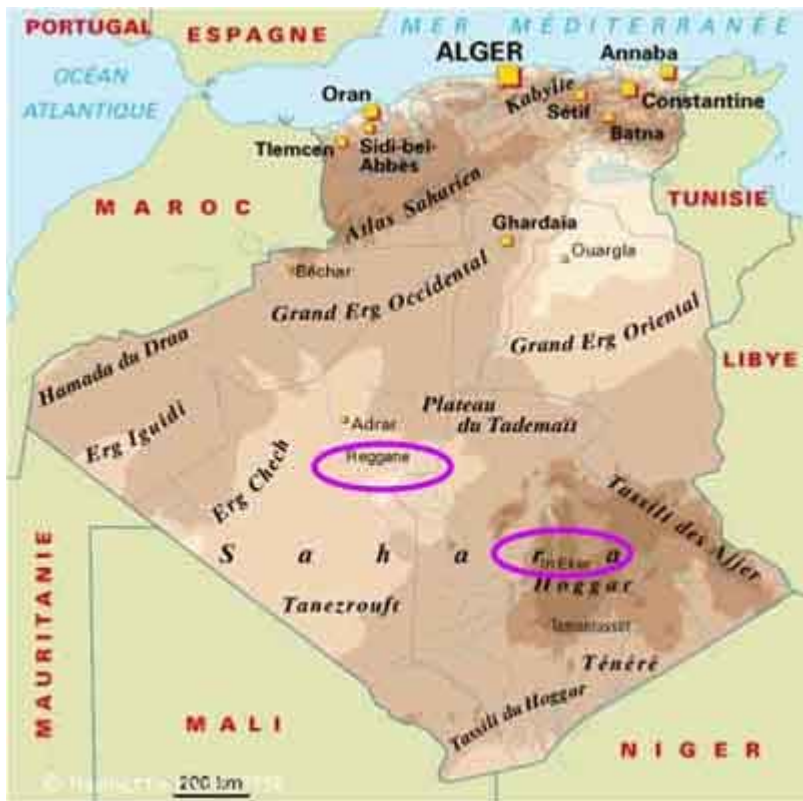
Pour l'anecdote, on dit qu'à la suite immédiate du putsch des généraux du 23 avril 1961, le gouvernement français ordonnera la détonation du 25 avril 1961 (Gerboise verte) afin que l'engin nucléaire ne puisse tomber dans les mains des putschistes qui l'avaient localisée dans un entrepôt d'Alger, la bombe étant rapidement acheminée sur Reggane en 2 CV. (1)

DE VASTES ZONES DE CONTAMINATION RESTÉES SECRÈTES



Le 13 février 1960, Gerboise bleue, la première bombe atomique française, explose dans le Sahara. Ce document détaille les retombées nucléaires radioactives dans les jours suivants. [Le Parisien](#).

Le site choisi, In Ecker se trouve au sud de Reggane et à environ 150 km au nord de Tamanrasset. Les tirs sont réalisés en galeries, chacune étant creusée horizontalement dans un massif granitique du Hoggar, le Tan Afella. De novembre 1961 à février 1966, treize tirs en galerie sont effectués dont quatre n'ont pas été totalement contenus ou confinés (Béryl, Améthyste, Rubis, Jade). pour la base d'essais chimiques de B2-Namous2), l'État français doit se mettre à la recherche d'un autre site.



Carte : Deux centres d'essais nucléaires dans le Sahara algérien. Source : www.moruroaetatou.com



Essai souterrain à In Ekker au nord-ouest de Tamanrasset, Algérie. Crédit : source militaire anonyme



Essai Béryl le 1er mai 1962 devenu atmosphérique [vidéo de l'accident](#) . Crédit : source militaire anonyme

Les limites autorisées pour la contamination du Sahara

On s'aperçoit au fil des décennies que ces limites ont été chaque fois raccourcies «Pendant la durée des essais, la France lit-on sur Wikipédia, s'est conformée en permanence aux recommandations des organisations internationales compétentes, en particulier celles émises par la Commission internationale de protection radiologique (Cipr), Les personnes pouvant être soumises aux effets de la radioactivité générée par les essais étaient classées en deux catégories. La première, le personnel directement lié aux essais, le personnel des armées, le personnel du CEA et des entreprises, les travailleurs employés sur les sites; la deuxième, les populations voisines du champ de tir. Pour les populations, la dose maximale admissible annuelle était fixée par la CCS à 15 mSv en 1960, puis 5 mSv à partir de 1961. La limite autorisée en France dans les années 2000 pour l'exposition de la population aux rayonnements artificiels est de 1 mSv/an /personne.» (1).

Qu'advient-il si dans dix ans on s'aperçoit que le 1millisivert/an- qui est la dernière norme retenue en France- s'avère dangereuse en terme de contamination immédiate mais dont les effets à long terme sont tragiques ? C'est un peu ce qui arrive maintenant au Sud où le nombre de malformations congénitales, de fausses couches et de maladies en tous genre dépasse de loin la moyenne nationale . Ces personnes sont les descendants de ceux à qui on a dit qu'il n'y avait pas de danger et partant, leur « exposition » n'ouvrait pas droit à indemnisation..

Quatre essais souterrains sur treize n'ont pas été totalement contenus ou confinés: Béryl, Améthyste, Rubis et Jade. Les essais Béryl et Améthyste ont conduit à une irradiation dépassant le seuil réglementaire actuel pour le public. Le mythe de la «bombe propre» est battu en brèche. La carte publiée montre l'étendue des retombées radioactives du premier essai nucléaire aérien effectué dans le Sahara. L'explosion, quatre fois plus importante que celle d'Hiroshima, avait permis à la France de devenir une puissance nucléaire. Suivront Gerboise blanche, puis rouge, puis verte. Puis 13 autres essais, souterrains cette fois-ci. En tout, la France procédera à 17 essais nucléaires dans le Sahara jusqu'en 1966. Aujourd'hui, le grand public commence à découvrir l'étendue exacte des retombées nucléaires dans la région, à partir d'une simple carte, classée «secret défense». De vastes zones de contamination, allant bien au-delà du Sahara, observées jusqu'à deux semaines après le premier tir aérien de février 1960. Il aura fallu attendre cinquante ans pour que l'Etat français reconnaisse qu'il y a bien eu des contaminations radioactives sur les personnels et bien au-delà des champs de tirs. Même chose sur les populations civiles, à l'époque où la France testait son arsenal nucléaire en Algérie. (2)

«Selon le document, publié par le Parisien «la carte du zonage des retombées montre que certains radioéléments éjectés par les explosions aériennes [...] ont pu être inhalés par les populations malgré leur dilution dans l'atmosphère», affirme Bruno Barrillot, un spécialiste des essais nucléaires cité par Le Parisien. Or, selon cet expert, «personne n'ignore aujourd'hui que ces éléments radioactifs sont à l'origine de cancers ou de maladies cardio-vasculaires». Il n'est pas inutile de rappeler que la Loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 rend particulièrement difficile l'accès aux archives publiques concernant les contaminations par les essais nucléaires du Sahara ou du Pacifique... Dans les documents secret-défense, les militaires assurent qu'elles étaient «généralement très faibles» et sans conséquences. (..) Autre découverte, les militaires reconnaissent qu'à certains endroits les normes de radioactivité ont été largement dépassées: à Arak, près de Tamanrasset, où l'eau a été fortement contaminée, mais aussi dans la capitale tchadienne de N'Djamena. (...)»(2)

Le ridicule des indemnités

C'est un fait, des Algériens ont été contaminés par cette mort lente bien au-delà de ce qui est permis. Il a fallu attendre 45 ans pour que l'Etat français, à dose homéopathique, reconnaisse du bout des lèvres qu'il y eut des dommages collatéraux. Mais la loi Morin, toute en ambiguïté, dénie le droit aux Algériens qui ne faisaient pas partie du programme d'être indemnisés.

Pour Bruno Barrillot, un spécialiste des essais nucléaires:

«La loi Morin est extrêmement restrictive, notamment pour les zones géographiques sahariennes, ce qui permet de nombreuses exclusions de dossiers de demande d'indemnisation. (...) Il serait souhaitable que les victimes, d'abord, puissent recevoir des compensations pour les préjudices qui leur ont été infligés sans qu'ils aient eu leur mot à dire. Maintenant, étant donné l'ampleur des conséquences des expériences nucléaires, il serait probablement opportun que, par exemple, la France et l'Algérie incluent, dans le contentieux de la période et de la guerre de décolonisation, un volet concernant les essais nucléaires au Sahara. Selon le président de l'association Taourirt, Elouaar Mahmoud, la teneur de cette loi «scélérate et controversée» explique clairement «l'irresponsabilité et la mauvaise foi des autorités françaises» quant à l'indemnisation des personnes souffrant de maladie radio-induite. La loi Morin, promulguée le 5 janvier 2010, porte sur la reconnaissance et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français. Sauf qu'elle est, de l'avis des victimes, entourée de beaucoup d'ambiguïtés du fait qu'elle stipule que les demandeurs doivent être inscrits sur une liste fixée par décret en Conseil d'Etat conformément aux travaux reconnus par la communauté scientifique internationale afin qu'ils obtiennent réparation intégrale de leur préjudice.»(3)

Les tirs ratés de Beryl

Le 1er mai 1962, lors du deuxième essai souterrain, un nuage radioactif s'est échappé de la galerie de tir à In Ecker, au Sahara. L'accident de Beryl ne fut pas le seul. D'autres accidents eurent lieu: l'accident Améthyste (30 mars 1963). Lors de cette expérience, il y a eu sortie d'une faible quantité de scories de roches fondues. Un panache contenant des aérosols et des produits gazeux s'est dirigé vers l'Est-Sud-Est, et a touché l'oasis d'Idelès, située à 100 km où vivaient 280 habitants. Les accidents Rubis et Jade, lors de l'expérience Rubis, le 20 octobre 1963, une sortie de gaz rares radioactifs et d'iodes s'est produite dans l'heure suivant la réalisation de l'essai, avec formation d'un panache. La contamination a été détectée jusqu'à Tamanrasset. Dans le cas de l'expérimentation Jade, le 30 mai 1965, il est observé

une sortie de gaz rares et d'iodes par la galerie.(3)

Pour le chercheur Abdelkhadim Al-Aboudi, docteur en physique nucléaire, il y a un lien entre les fausses couches, malformations, cancers et autres maladies rares observées dans la région et les essais nucléaires effectués par l'armée française entre 1960 et 1966.

«L'opération de démantèlement de ces sites n'a pas été correctement effectuée, ce qui constitue des risques permanents liés à toute vie dans ces zones.» Que dire en définitive de ce déni de responsabilité? «Dans les relations algéro-françaises, est-il écrit dans El Watan, et le devoir de mémoire que l'on invoque dans les occasions officielles, lors des visites d'Etat, cette question n'a jamais figuré à l'ordre du jour des discussions. Les «Gerboises» multicolores, que la France coloniale a fait exploser sur le sol du Sahara algérien avec toutes les conséquences tragiques que l'on sait, n'ont fait ni la grandeur ni la puissance technologique de la France, pas plus qu'elles n'ont servi les idéaux de fraternité et de liberté dont elle se réclame. S'il n'y a rien à attendre de ce côté-là, il est du devoir de l'Etat algérien de rappeler, en toutes circonstances à la communauté internationale et à l'opinion française, ce qui s'est réellement passé dans cette partie de l'Algérie pour que le martyr de Reggane soit reconnu comme crime contre l'humanité, à l'instar du génocide de Hiroshima et de Nagasaki.(4)

Les conséquences néfastes pour la faune, la flore, l'homme et l'environnement

Faut-il le rappeler, la demi-vie de l'uranium 235 est de 24 000 ans. D'ailleurs, sur le terrain, la radiation est toujours aussi forte, plusieurs dizaines de fois plus forte que la radioactivité naturelle. Les effets des expériences atomiques de Hamoudia sont encore palpables de nos jours. Avant les explosions, les terres du Touat et du Tidikelt étaient très fertiles, si l'on se fie aux récits des anciens; on y cultivait des céréales, des dattes, des lentilles, des primeurs de qualité et en quantité. On y trouvait des cheptels et des animaux de toutes espèces comme la gazelle, le fennec, le mouflon, des oiseaux et des rapaces de tous genres, etc. Tout cela a disparu», La nappe phréatique a été contaminée, le blé ne pousse plus à sa taille normale, le palmier a été atteint de ce que j'appelle le bayoud nucléaire.»

Total qui n'a pas d'autorisation de forage en France fait le forcing pour démolir le Sahara qui a déjà connu deux perturbations majeures et toujours d'actualité: les Gerboises multicolores des essais atomiques et les essais des gaz chimiques sur une période de 15 ans (jusqu'en 1975) à Bou Namoussa à la frontière algéro-marocaine. Voilà que l'on veut encore démolir le Sahara par l'exploitation des gaz de schiste sans savoir ou en feignant d'ignorer que le Sahara est un écosystème avec une faune, une flore et des citoyens. De plus, mettre 15 000 m³ d'eau par puits (qui peut être fracturé plusieurs fois) pour un pays en stress hydrique comme l'Algérie relève de la folie pure. Si on y ajoute les 500 produits chimiques cancérigènes ainsi que les dégagements de radon dus entre autres à une mauvaise étanchéité du tubing, le décor est apocalyptique, surtout si on n'oublie pas les éventuels tremblements de terre comme prime à la folie des hommes... De ce côté nous sommes mal barrés; l'addiction au pétrole, au gaz et à la rente hypothèque l'avenir du pays.

Les malheurs du Sahara

Le Sahara n'est pas un astre mort, c'est un organisme vivant dont une partie se remet très difficilement de la blessure faite à son écosystème par les explosions des Gerboises atomiques multicolores. Il y a une vie, il y a une faune, il y a une flore et il y a des Algériens qui y vivent, Curieusement, c'est la France qui nous a légué une zone saharienne encore radioactive qui va nous aider à polluer à tour de

bras et à faire ici ce qu'il lui est interdit de faire chez elle au nom du sacro-saint principe de précaution. Pourquoi ne pas faire une pause en mettant en place, sans tarder, une transition énergétique durable préserver nos ressources fossiles, créer un savoir-faire créateur d'emplois et permettre aux dizaines de milliers de diplômés du système éducatif de participer au développement du pays. Personne ne peut être contre une ressource qui peut devenir une bénédiction le moment venu. (4)

Aujourd'hui, alors que les langues se délient, les experts reconnaissent que les normes de sécurité n'ont pas été respectées. C'est à Arak (Tamanrasset) que l'eau a été fortement contaminée...et l'air bien sûr, par de l'iode 131, du césium 137 ont été inhalés par les populations locales et les équipes militaires. Le «*Hourra pour la France! Depuis ce matin, elle est plus forte et plus fière*» du général de Gaulle, le 13 février 1960 à 7h04 a eu une résonance pour les populations de Reggane, qui ont eu à subir dans leur chair la volonté de la France de rentrer dans le club atomique. Dans le même ordre, la France a attendu 45 ans après pour révéler l'implantation des mines antipersonnel posées le long de nos frontières, aucune cartographie des sites des dépôts des déchets radioactifs n'a été fournie à l'Algérie à ce jour.

Il serait moral que la France, qui a semé la mort et qui n'avait aucune certitude quant à la fiabilité de ses expériences – n'avait-elle pas en effet préparé 6000 cercueils à toutes fins utiles reconnaisse enfin, que la colonisation ce n'était pas «positif» pour les milliers de personnes irradiées et pour les autres milliers potentiellement malades à venir. De plus les essais des armes chimiques du périmètre de Bou Namous, à la frontière avec le Maroc, sont autant de pièges mortels, legs de la mort en différé, sont autant de blessures en Algérie.

Tout l'or du monde ne suffirait pas à réduire la douleur accumulée. La France a mis une cinquantaine d'années pour reconnaître qu'il y avait une guerre en Algérie et non des «événements». Il est honteux, le croyons-nous, de donner un prix à la douleur. L'Algérie n'instrumentalisera pas sa douleur pour en faire une pompe à finance. ad vitam aeternam. Cependant, la France devrait indemniser en toute responsabilité les vies brisées pour ceux qui mènent une vie de souffrance, redonner la vie au Sahara au lieu de nous envoyer Total, en décontaminant le site pour diminuer les risques de contamination mais aussi reverdir ce qui a été saccagé. C'est cela le début d'une véritable coopération dans la dignité.

Professeur **Chems eddine Chitour**

Ecole Polytechnique enp-edu.dz

Article envoyé par l'auteur.

1. Les essais nucléaires français: Encyclopédie Wikipédia
2. <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article5759>
3. Nadjia Bouzeghrane, Bruno Barrillot: «La totale transparence s'impose sur les risques sanitaires et environnementaux» El Watan, le 15 février 2014
4. http://www.lexpressiondz.com/chroniques/analyses_du_professeur_chitour/74705-%C3%80-quand-la-responsabilit%C3%A9-devant-l%E2%80%99histoire%3F.html

Copyright © 2014 Global Research